

Région de Bruxelles-Capitale

MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE (006/2012) DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **voir listing d'adresses en annexe**

Identité du demandeur : **Région de Bruxelles-Capitale** Monsieur De Lille, Secrétaire d'Etat

Objet de la demande de permis d'urbanisme n° 16-40339-2011 : VILLO ! (phase II) : implanter 20 stations vélos en libre service en espace public (art. 177 CoBAT)

Zone : PRAS : Réseau viaire (toutes les stations à l'exception des n°s 516 et 519), zone d'équipement d'intérêt collectif ou de service public (station 519), ainsi qu'en zone de chemin de fer (station 516)

Motifs principaux de l'enquête :

- application de la prescription particulière 8.3. du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions et installations s'accordant avec celles du cadre urbain environnant);
- application de la prescription particulière 25.1. du PRAS (actes et travaux ayant pour objet la création ou la modification de l'aménagement des voiries et itinéraires des transports en commun);

L'enquête publique se déroule du **16/01/2012** au **14/02/2012** inclus.

La réunion de la commission de concertation est fixée au **mercredi 29 février 2012** (heure à déterminer), en salle du Conseil communal sise : Place Jean Vander Elst 29 (1^{er} étage)

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, service de l'Urbanisme, 25 Rue Auguste Danse, au rez-de-chaussée :

- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures
- le mardi soir entre 17 heures et 20 heures

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale, service de l'Urbanisme à l'adresse ci-dessus, le matin entre 9 heures et 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.65.82.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au collège des Bourgmestre et échevins au plus tard le **14/02/2012**, à l'adresse suivante : place Jean Vander Elst 29 à 1180 Bruxelles.
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, le mercredi entre 9 heures et 11 heures 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou **demander par écrit au collège des bourgmestre et échevins à être entendue par la commission de concertation**

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale le **mercredi 29 février 2012**. L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier.

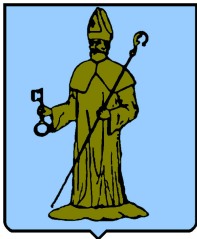
Par ordonnance :

Le secrétaire communal adjoint,
Thierry BRUIER-DESMETH

L'Echevin de l'Urbanisme
Marc COOLS

A Uccle, le 16/01/2012.
Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER

COMMUNE D'UCCLE



Demandeur du Permis d'Urbanisme :

Région de Bruxelles-Capitale
Monsieur De Lille, Secrétaire d'Etat

Service : **URBANISME**

N° dossier : 16-40339-2011

ANNEXE

MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE (006/2012)

LISTING D'ADRESSES

Ref	ADRESSE/N°	ANGLE/N°	DIRECTION	VOIRIE	Capacité	Pub	NOM DE LA STATION
496	RUE VANDERKINDERE 194	AV ENUE ALBERT	Altitude Cent	C	25	PUB	VANDERKINDERE
497	AV COGHEN N°1 A 5	CHAUSSEE D'ALSEMBERG		C	25	PUB	COGHEN
498	CHEE D'ALSEMBERG, à hauteur du n°625	RUE JOSEPH BENS		R	20	PUB	BENS
499	AV DE FRE, à hauteur du n°62	AVANT L'AVENUE DES STATUAIRES	Avenue BRUGMANN	R	25	PUB	STATUAIRES
500	PLACE JEAN VANDERELST 29, en face du n°25	RUE AUGUSTE DANSE (le long de la maison communale)		C	25	NON	Maison communale d'Uccle
503	AV MESSIDOR, côté impair à hauteur du N°336	ROND POINT CHURCHILL		C	25	PUB	Rond-point CHURCHILL
504	CHEE DE WATERLOO, devant le n°777	AVENUE WINSTON CHURCHILL, dev le n°254	LA BASCULE	R	20	PUB	
506	AV BRUGMANN DVT N°324	En zone de stationnement à hauteur de l'allée menant au n°324		R	25	PUB	
509	AV HOUZEAU, à hauteur des n°26-28	Au croisement avec la rue Groeselenberg		C	20	NON	HOUZEAU
510	CH. De Waterloo, zone de stationnement côté impair à hauteur du n°1046	RUE HAMOIR	FORT JACO	R	25	PUB	
511	Square Georges Marlow, autour du rond-point devant les n°3-4-5	AVENUE BRUGMANN		C	25	PUB	SQUARE G. MARLOW
513	RUE DE STALLE, en trottoir avant le n°160	Devant le pont de chemin de fer	Chaussée d'Alsemberg	R	25	PUB	GATTI DE GAMOND
515	Rue de Stalle Prolongée (à hauteur du 290)	RUE DE L'ETOILE	Chaussée d'Alsemberg	R	25	PUB	STALLE
516	CHEE D'ALSEMBERG 1006	DIEWEG		R	25	NON	GARE DE CALEVOET
518	CHEE de Waterloo, côté impair à hauteur du n°1170	AVENUE DU PRINCE DE LIGNE	LA BASCULE	R	25	PUB	PRINCE DE LIGNE
519	PLACE SAINT JOB	RUE DU HAM N°1		C	25	NON	SAINTJOB
520	Av de Fré, au bout de l'avenue, côté impair (N°283,->)	CHAUSSEE DE WATERLOO (n°965-1021)		R	25	PUB	
524	RUE DU GLOBE, à hauteur du n°247	RUE GATTI DE GAMOND	Forest National	C	20	PUB	DECROLY
530	AV VANDERAHEY, côté impair à hauteur des n°2-4	CHAUSSEE D'ALSEMBERG	rue de la Fauvette	C	20	PUB	
560	RUE V. ALLARD, côté impair à hauteur du n°222	RUE GATTI DE GAMOND	Gare Uccle-Stalle	C	20	NON	PAOLA